

LA PAULINE : LA GOUTTE D'EAU QUI FAIT DEBORDER LE VAR

L'association « Défense de l'environnement pierrefeucaïn » s'est créée pour exprimer son point de vue dans le cadre du débat public LGV PACA. Ses membres se sont associés à toutes les réunions et manifestations qui ont eu lieu au cours du débat.

Suite à la sortie tardive de la solution miracle « La Pauline », elle a décidé de rédiger, au dernier moment, une contribution particulière supplémentaire pour renforcer l'expression de tous les acteurs concernés.

La LGV provoquerait une cicatrice de plusieurs dizaines de mètres de large, détruisant sur son passage le paysage, les plaines, les forêts, les vignobles, les propriétés. Il faudrait creuser, percer, remblayer.

A terme, on assisterait à une destruction irréversible des espaces naturels.

Les nuisances sonores seraient considérables : bruit perçu sur un large périmètre, des pics sonores répercutés très loin dans la vallée, et ce, de façon quasi continue, plusieurs dizaines de trains par jour. Pour les varois, la tranquillité, ce serait terminé.

Les vibrations souterraines détérioreraient les nappes phréatiques, notre grande richesse en sources : atout vital et rare.

Mise en danger des zones traversées :

- risque de traverser des zones inondables (le long du Réal Martin et du Gapeau)
- deux Fondations concernées : La Castille et La Navarre
- la vallée de Sauvebonne massacrée avec l'impact sur la faune et la flore
- risques liés à la proximité de l'aérodrome Cuers-Pierrefeu

Le vignoble fait partie intégrante du paysage provençal. Il est un des éléments économiques majeurs, non délocalisable. Il joue un rôle

essentiel pour la biodiversité des espèces, la protection de l'environnement, de la forêt.

A ce titre, il doit être respecté et protégé.

Dans le sillon permien, l'impact serait désastreux : le vignoble serait partagé entre l'autoroute et la LGV, de nombreux domaines seraient morcelés avec des accès difficiles à certaines parcelles, des exploitations seraient mises en péril, des hectares d'AOC seraient supprimés.

Sur le tronçon La Pauline-Puget Ville, il faudrait ponctionner une bande de 100 mètres de large sur environ 15 km, soit 150 hectares touchés. Les parcelles jouxtant les voies ne pourraient plus être exploitées.

Les zones AOC ne sont pas transposables, l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) en a défini les limites.

A terme, on assisterait à une destruction de ces terres viticoles.

Coût exorbitant :

- Présentation du financement par RFF dans un « flou artistique », pas de plan de financement justifiant la dépense
- Pas de financement européen (le seul projet pris en charge par l'Europe : LYON-TURIN)
- Financement maximum annoncé timidement d'environ 20 % par RFF, ce qui démontre qu'au moins 80 % du projet n'est pas rentable et qu'il est donc au moins 5 fois trop cher
- La majeure partie serait à la charge des contribuables varois, alors que l'immense majorité des Varois ne pourrait en bénéficier (surtout si la ligne passe par le littoral).

La solution présentée tardivement par TPM et le SCOT Provence Méditerranée (gare à La Pauline) n'a jamais fait l'objet d'études détaillées par le maître d'ouvrage. Elle ne saurait se substituer aux variantes qui nous ont été proposées dans le cadre du débat public sans qu'un nouveau débat ne soit ouvert sur cette alternative.

C'est la raison de la présente contribution, certes tardive mais justifiée par la date récente de mise à disposition de la proposition de l'AUDAT.

On constate après lecture des 55 cahiers d'acteurs qu'il y a une demande pour une LGV dans les Alpes Maritimes, mais qu'aucune démonstration cohérente n'a été faite à ce jour pour le département du Var. La LGV NICE n'est justifiée que si le temps de parcours est au plus court ; il serait allongé si la LGV dessert d'abord Marseille puis Toulon. Un tracé plus direct à partir d'Avignon permettant de desservir Cadarache (ITER) serait d'une grande utilité. Les Varois ont davantage besoin d'un développement des TER pour faciliter leurs transports quotidiens.

Tous les prétextes avancés par les partisans de ce projet LGV TOULON sont facilement opposables :

- l'impact sur l'environnement serait largement négatif
- le développement économique n'est pas prouvé
- l'arc méditerranéen pourrait se faire par la mer
- le coût financier serait démentiel pour les Varois, Toulon n'a pas besoin d'une deuxième gare TGV
- la circulation routière serait intensifiée
- le vignoble détruit ne pourrait pas être reconstitué.

Cette LGV n'est ni utile ni nécessaire dans le Var. Que nos élus en prennent conscience et écoutent le bon sens des Varois : « sauvegarder ce département exceptionnel qu'est le Var, que nous ont légué nos parents et que nous voulons transmettre intact à nos enfants ».